

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

États financiers au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
112, rue du Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2X2

T 450 263-2010

Aux administrateurs de
MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2022 et 2021 et de l'actif net aux 1er janvier 2022 et 2021 et aux 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Cowansville
Le 12 avril 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118892

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Contributions municipales		
Opérations courantes	1 523 077	1 569 586
Entretien de la bâtisse	64 207	71 438
Chauffage et électricité	62 910	59 767
Assurances	2 354	5 157
Subvention du Ministère de la Culture et des Communications du Québec		
Projets spéciaux	18 385	20 693
Autres		226 425
Subvention salariale d'urgence du Canada		(449 791)
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes		10 000
Dons de particuliers	50 000	
Produits d'activités		
Pénalités	25 378	19 941
Ventes de livres	19 630	10 527
Locations de matériel et services	10 955	10 173
Activités d'animation et sociales	1 640	1 146
Autres	3 497	
Intérêts	13 312	9 025
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	307 789	296 742
	<u>2 103 134</u>	<u>1 860 829</u>

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires		
Personnel régulier - Temps plein	552 567	560 170
Personnel régulier - Temps partiel	434 454	414 706
Charges sociales	213 729	210 285
Entretien général	65 455	65 066
Entretien informatique et logiciels	51 513	75 574
Livres numériques	49 684	44 704
Publicité et animation	46 447	45 374
Fournitures et papeterie	36 103	27 104
Ressources électroniques	28 044	27 112
Services professionnels et administratifs	27 519	42 847
Reliure et réparations	26 316	20 224
Périodiques	14 448	14 313
Assurances	14 371	17 566
Activités sociales et autres	7 594	4 498
Cotisations	4 425	6 767
Télécommunications	3 486	3 278
Formation	2 316	1 667
Entretien de la bâtisse	64 207	71 438
Chauffage et électricité	62 910	59 767
Intérêts sur la dette à long terme	18 385	20 693
Intérêts et pénalités	2 420	24 551
	<u>1 726 393</u>	<u>1 757 704</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement des immobilisations corporelles	376 741	103 125
Amortissement des immobilisations corporelles		
Disques compacts, CD Rom et DVD	41 841	41 345
Volumes	260 228	246 391
Mobilier et équipement	6 996	10 752
Matériel informatique	11 707	11 399
	<u>320 772</u>	<u>309 887</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>55 969</u>	<u>(206 762)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022			2021	
	Reçu à titre de dotations - Fonds T.A. Saint-Germain	Affecté à des projets d'immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	20 000	340 239	113 681	473 920	680 682
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			55 969	55 969	(206 762)
Utilisation de l'affectation		(32 272)	32 272		
Solde à la fin	20 000	307 967	201 922	529 889	473 920

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	55 969	(206 762)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	320 772	309 887
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(307 789)	(296 742)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	<u>68 952</u>	<u>(288 203)</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(692 024)</u>	<u>870 835</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(623 072)</u>	<u>582 632</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	182 585	180 470
Immobilisations corporelles	<u>(212 172)</u>	<u>(222 135)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(29 587)</u>	<u>(41 665)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	351 400	10 000
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(173 401)</u>	<u>(185 022)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>177 999</u>	<u>(175 022)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(474 660)	365 945
Encaisse au début	<u>1 092 888</u>	<u>726 943</u>
Encaisse à la fin	<u><u>618 228</u></u>	<u><u>1 092 888</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.**Situation financière**

au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	618 228	1 092 888
Comptes clients et autres créances (note 3)	8 760	19 927
Frais payés d'avance	2 303	1 894
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec échéant à moins de un an	<u>196 818</u>	<u>170 663</u>
	826 109	1 285 372
Long terme		
Placements (note 4)	20 000	20 000
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le remboursement de la dette à long terme, 3,33 % à 6,63 % (3,05 % à 4,25 % au 31 décembre 2021), échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2027	<u>400 621</u>	<u>429 461</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>1 981 747</u>	<u>2 089 777</u>
	3 228 477	3 824 610
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	184 344	178 012
Subvention salariale d'urgence du Canada à rembourser		709 114
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>236 818</u>	<u>170 603</u>
	421 162	1 057 729
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	1 876 700	2 004 019
Dette à long terme (note 8)	<u>400 726</u>	<u>288 942</u>
	2 698 588	3 350 690
ACTIF NET		
Fonds de dotation T.A. Saint-Germain (note 9)	20 000	20 000
Affecté à des projets d'immobilisations	307 967	340 239
Non affecté	<u>201 922</u>	<u>113 681</u>
	529 889	473 920
	3 228 477	3 824 610

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'administrer la bibliothèque publique de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits d'activités

Les produits d'activités sont constatés lorsque le service est fourni et qu'ils sont encaissés. Ces produits comprennent la location de matériel et de service, les pénalités, la vente de livres ainsi que les activités d'animation et sociales.

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Disques compacts, CD Rom, DVD et volumes	15 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Apports à recevoir	25	9 617
Taxes à la consommation	<u>8 735</u>	<u>10 310</u>
	<u>8 760</u>	<u>19 927</u>

4 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Billets à capital protégé, taux de rendement variable lié aux marchés boursiers, échéant en novembre 2024	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>			<u>2021</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Disques compacts, CD Rom et DVD	329 160	109 465	219 695	251 055
Volumes	4 021 908	2 294 550	1 727 358	1 789 726
Mobilier et équipement	648 027	627 956	20 071	25 744
Matériel informatique	<u>70 718</u>	<u>56 095</u>	<u>14 623</u>	<u>23 252</u>
	<u>5 069 813</u>	<u>3 088 066</u>	<u>1 981 747</u>	<u>2 089 777</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis des immobilisations corporelles d'une juste valeur de 212 742 \$ en contrepartie de 212 172 \$ en espèces (222 350 \$ en contrepartie de 222 135 \$ en espèces pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). L'écart entre la juste valeur et le montant du débours, soit 570 \$ en 2022 (215 \$ en 2021), a été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (voir note 7).

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 39 978 \$ au 31 décembre 2022 (42 320 \$ au 31 décembre 2021).

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	2 004 019	2 223 632
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	570	215
Montant constaté aux résultats - Ministère de la Culture et des Communications du Québec		(94 586)
Subventions à recevoir	179 900	171 500
Montant constaté aux résultats	<u>(307 789)</u>	<u>(296 742)</u>
Solde à la fin	<u>1 876 700</u>	<u>2 004 019</u>

8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 135 692 \$ au 31 décembre 2022, 3,33 % remboursable par versement semestriels de 23 953 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2025	135 692	
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 179 900 \$ au 31 décembre 2022, 6,63 %, remboursable par versements semestriels de 21 428 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2027	179 900	
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 35 552 \$ au 31 décembre 2022, 4,25 %, remboursable par versements semestriels de 17 270 \$ intérêts compris, échéant en octobre 2023	35 552	67 541
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 19 654 \$ au 31 décembre 2022, 3,71 %, remboursable par versements semestriels de 19 983 \$ intérêts compris, échéant en février 2023	19 654	57 823
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 70 611 \$ au 31 décembre 2022, 4,19 %, remboursable par versements semestriels de 18 573 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2024	70 611	103 754
Emprunt hypothécaire, 3,33 %		171 073
Emprunt hypothécaire, 3,05 %		19 354
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 156 135 \$ au 31 décembre 2022, 4,7 %, remboursable par versements semestriels de 19 450 \$ intérêts compris, échéant en mars 2027	156 135	

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

8 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	40 000	40 000
Tranche échéant à moins de un an	637 544	459 545
	236 818	170 603
	400 726	288 942

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 75 % de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune somme ne sera remboursable. Sinon le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 236 818 \$ en 2023, 148 401 \$ en 2024, à 117 586 \$ en 2025, à 74 941 \$ et à 59 798 \$ en 2027.

9 - REÇU À TITRE DE DOTATION - FONDS T.A. SAINT-GERMAIN

Ce fonds est constitué d'un don reçu de la Fondation de Bienfaisance T.A. Saint-Germain en décembre 1981. Les revenus de ce fonds sont utilisés pour l'achat de livres.

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec et les emprunts hypothécaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

10 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.